



La Concertation

... en bref

AGA de la Table régionale
mardi 7 juin 2011, 13 h (page 11)
Rés: 819-822-0204

Visitez le site de votre table régionale :
www.ainesestrie.qc.ca

2011 : no. 2
1^{er} mai 2011

Mot du président

Vieillir chez soi

Mon dernier « Mot du président » portait sur la participation et l'engagement des aînés dans la société. Aujourd'hui, je veux vous parler de solidarité, de concertation et de partage.

Les associations qui représentent les aînés et tous les organismes qui leur donnent des services travaillent souvent chacun de leur côté. Nous aurions pourtant avantage à travailler ensemble et à développer des informations communes sur les services offerts et les besoins exprimés. Cette solidarité et cette concertation permettraient de développer un projet commun et aussi de présenter des revendications communes aux différentes instances.

Le discours inaugural du premier ministre et le discours du budget nous ont donné de nombreux signaux nous

indiquant que lorsque nous agissons tous ensemble nous arrivons à créer suffisamment de pressions sur les gouvernements pour améliorer la situation des aînés dans plusieurs dossiers essentiels. Il ne faut pas nous arrêter en si bon chemin. CONTINUONS!

C'est ensemble qu'il faut trouver des points d'ancrage pour une harmonisation et une amélioration des services, mais aussi pour se renforcer mutuellement dans nos revendications, mieux cibler des actions pouvant créer un effet de levier. Il n'y a que des avantages pour tous de montrer à nos gouvernants que nous sommes là, que nous avons des besoins et que nous voulons qu'ils en tiennent compte.

Pour y arriver, admettons de prime abord que TOUS les services rendus par TOUS les organismes à TOUS les aînés DE NOTRE RÉGION nous

concernent. C'est un vaste chantier qui peut nous réunir, tous, dans un projet commun.

Ce vaste chantier pourrait se dérouler en quatre phases :

1. Développer une compréhension et une vision globale du concept « vieillir chez soi » et la faire connaître le plus largement possible ;
2. Faire un état de situation des services et des besoins dans chaque MRC. (Ce bilan est déjà presque complété) ;
3. Développer des contacts avec les intervenants périphériques pour mieux connaître les besoins et les problèmes rencontrés ;
4. Cibler des actions pouvant créer un effet de levier et s'y engager.

Suite à la page 3...

**COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE L'ESTRIE**
depuis 1974
L'approche sensible et responsable
www.coopfuneraire.com



Membres de :  FÉDÉRATION
DES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES
DU QUÉBEC

Arrangements préalables
Funérailles traditionnelles et crémation
Cimetière • Mausolée • Columbarium

819-565-7646
Service 24 heures

Visitez-nous au 485, rue 24-juin à Sherbrooke

Table régionale de concertation
des aînés de l'Estrie



La Concertation ... en bref

ISSN (imprimé) 1918-4352

ISSN (en ligne) 1918-4360

| | |
|---|------|
| AEIFA..... | 4-5 |
| Aînés-Avisés | 5 |
| AQDR..... | 2, 8 |
| Calendrier..... | 12 |
| Coord. régional abus | 6 |
| Fonds init. locales et régionales | 7 |
| Harmonisons nos générations | 9 |
| PEFSAD | 10 |
| Salon des aînés (Val-St-F) | 2 |
| Table ... Granit..... | 11 |
| Table régionale (Mot Pres.) | 1, 3 |
| Table régionale (AGA) | 11 |
| UTA..... | 5 |

2011 : no 2, 1^{er} mai 2011

Regroupement des AQDR de l'Estrie

Prochaines activités

Section Memphrémagog AGA

Mercredi, le 18 mai à 10 h
Centre communautaire , 2^e étage
Salle des Chevaliers de Colomb
95, rue Merry Nord, Magog

Section Sherbrooke AGA

Mardi le 24 mai à 9.30 h
Au Restaurant La Grilladière
(En face du Pavillon St-Vincent)
355, rue King Est, Sherbrooke
Stationnement et autobus accessibles

Section Coaticook AGA

Judi, le 16 juin à 13 h 30 Salle
communautaire
222, rue Jeanne-Mance Coaticook



Salon Info-Aînés du Val-Saint-François



« On est jeune à tout âge! »

Mercredi 25 mai 2011

13 h à 21 h 30

Centre Régional Le Bel Âge
6, 6^e avenue à Windsor

Entrée gratuite

13 h Ouverture
Visite libre des exposants
13 h 45 Mot officiel et présentation
du président d'honneur
14 h, 16 h Conférence
et 18 h "Au volant de ma santé"
17 h Souper et animation
19 h Fermeture des kiosques

19 h 30 Spectacle "La tournée du
bonheur" avec Jean-Guy Piché



Transport gratuit
Réservez tôt votre place
819 826-6166
450 532-2255

Gracieuseté des Services d'autobus
L. Carignan

Souper buffet sur place

Achetez votre billet avant le 19 mai 2011
Prix : 10 \$

Richmond : 819 826-6166
Valcourt : 450 532-2255
Windsor : 819 845-5522



Déjeuner-causerie

Judi, le 4 mai à 9 h
Sujet : **Droits et comment choisir sa
résidence**
Conférencières :
Isabelle Guérard, AQDR — Sherbrooke
Danie Chouinard, ACEF — Sherbrooke
Restaurant Jack-O
Rue Child, Coaticook

AGA — AQDR Nationale

Lundi et mardi les 6 et 7 juin 2011
Hôtel Cheribourg
Canton Orford

Ce bulletin est produit et distribué
grâce à la généreuse contribution de
nos commanditaires et de nos parte-
naires, dont le Secrétariat aux aînés
et la Conférence régionale des élus de
l'Estrie.

**Famille et Aînés
Québec**

**Conférence régionale
des élus de l'Estrie**

Vieillir chez soi (suite de la page 1)

C'est le sens que nous voulons donner à l'action de la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie pour les prochaines années.

Nous sommes à réaliser une vaste réflexion sur le sujet, mais selon nous, le concept « Vivre chez soi » doit comprendre ENTRE AUTRES, les éléments suivants :

Santé

- la bonification de l'accès aux soins de santé (un médecin de famille pour tous, la réduction des temps d'attente à l'urgence ou en chirurgie)
- une préoccupation pour les aînés souffrant de problèmes de santé mentale, également détresse et suicide
- des services adaptés en cas de perte d'autonomie : accident, opération, maladie du conjoint
- établissement de réseaux des proches-aidants, un Carrefour de soutien aux aidants
- déploiement des services d'un coordonnateur pour contrer les abus et la maltraitance

Certaines de ces mesures sont actuellement en déploiement, mais il reste beaucoup à faire.

AGA

Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie

mardi 7 juin 2011

13 h Conférence de Monique Harvey, UTA

15 h Assemblée statutaire

Pour réservation : 819-822-0204 ou info@ainesestrie.qc.ca

Revenu décent

- revenus suffisants, amélioration des pensions et du supplément de revenu garanti
- que tous les aînés vulnérables reçoivent le supplément revenu garanti sans avoir à le demander, de même que les remboursements de TPS et de TVQ
- que toutes les déductions fiscales soient REMBOURSABLES
- la mise à contribution des travailleurs âgés comme levier économique à la faveur de programmes de conciliation emploi-retraite,

Logement

- logements convenables, adéquats, adaptés ou adaptables
- services : transport-adapté, accompagnement, soins à domicile-ménage, popote roulante, cuisines collectives, etc.

Environnement

- bâtiments publics adaptés et accessibles
- maisons d'hébergement situées au centre des collectivités, non en périphérie
- pouvoir habiter DANS SA COMMUNAUTÉ
- services disponibles et accessibles : hôpital, pharmacie, CSSS
- sécurité du milieu (PAIR, etc.)

Vie active

- Activités physiques
- Activités intergénérationnelles,
- BÉNÉVOLAT

C'est un grand chantier, mais ensemble, nous pouvons faire beaucoup.

« Si vous voulez aller vite, marchez seuls. Si vous voulez aller loin, marchez ensemble. »

Proverbe kenyan

Commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services

Le conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie vous annonce la nomination de monsieur **Denis Beaulieu** au poste de **Commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services**.

Pour le rejoindre : par téléphone 819-829-3400, poste 42003 ou par courriel : dbeaulieu.agence05@ssss.gouv.qc.ca

Vous pouvez obtenir le dépliant Régime d'examen des plaintes en communiquant avec madame Jocelyne St-Amand au 819-829-3400, poste 42520.

AEIFA – DIRA — pour mieux contrer les abus

Depuis sa fondation en 1993, l'Association estrienne pour l'information et la formation des aînés (AEIFA) poursuit la même mission :

« offrir des services et des ressources aux personnes âgées de l'Estrie, ainsi qu'aux individus et groupes qui interviennent auprès d'elles, dans le but de prévenir et de contrer les abus et la maltraitance envers les aînés. »

À cette fin, l'AEIFA se tient à la fine pointe de l'actualité dans ce domaine; elle dispense des activités visant à sensibiliser et informer la population en général et particulièrement les aînés, au sujet des abus dont ils peuvent être victimes; elle offre une formation à l'intention des intervenants œuvrant auprès des aînés; et surtout, elle accueille les aînés qui sont ou croient être victimes d'abus et qui osent les dénoncer; elle les accompagne ou les réfère selon le cas, afin qu'ils se prennent en mains et réussissent à faire cesser ces abus.

En 2010, la maltraitance des aînés a été propulsée au premier plan de l'actualité québécoise, entre autres par l'adoption par le Ministère de la Famille et des Aînés, d'un plan d'action quinquennal. Ce plan a déjà eu des suites concrètes : une campagne nationale dans les médias visant à dénoncer la maltraitance; la mise sur pied d'une ligne téléphonique Info-Abus et la création d'une chaire de recherche sur la maltraitance au Centre de recherche sur le vieillissement de l'Université de Sherbrooke. Dans ce contexte, l'AEIFA est reconnue comme une ressource régionale dans la lutte contre la maltraitance.

En janvier 2010, un comité ad hoc a reçu du C.A. le mandat de faire un retour sur l'historique de l'AEIFA, d'analyser la situation actuelle et de proposer des voies de développement pour l'avenir. Les résultats de cette démarche ont confirmé la pertinence de revoir la structure et le fonctionnement de l'AEIFA. Au cours de l'année 2010, le Conseil d'administration a

entrepris plusieurs actions en ce sens. La plus importante de ces actions est sans contredit la révision des statuts et règlements, qui propose entre autres à reformuler la mission de l'AEIFA sans toutefois la modifier, à redéfinir le statut et les types de membres, à porter de six à sept le nombre de postes au C.A., à clarifier les fonctions de l'Assemblée générale et du C.A. et à créer un Comité exécutif.

Des négociations amorcées en 2008 avec DIRA-Laval ont mené à une entente de service avec l'AEIFA. L'organisme de la région de Montréal est avantageusement connu dans tout le Québec pour les nombreuses distinctions qu'il a obtenues au cours de sa brève existence, mais aussi pour son approche encapsulée dans l'acronyme DIRA :

D pour dépister et dénoncer,
I pour informer et intervenir,
R pour référer et réévaluer et
A pour accueillir et accompagner.

Comme cette approche coïncide avec l'approche utilisée par l'AEIFA, il a été facile d'en venir à une entente de partenariat entre nos deux organismes.

suite, page suivante...

Santé active de l'Estrie

Pour améliorer sa qualité de vie et préserver son autonomie

Programme d'activités en petits groupes :

- Yoga
- Tai-chi
- Qi gong
- Prévention des chutes
- Exercices adaptés aux problèmes de dos
- Exercices thérapeutiques personnalisés
- Autres activités peuvent être offertes selon les demandes des membres

Santé active de l'Estrie est une coopérative de solidarité.

Pour information : 819.943.1067 Courriel : raymondbenoit@videotron.ca

Le 35^e anniversaire de l'Université du troisième âge

L'Université du troisième âge (UTA) de l'Université de Sherbrooke fêtera ses 35 ans d'existence le 6 mai prochain. Pour souligner cet anniversaire, une rencontre de plus de 150 bénévoles provenant de ses 27 antennes à travers le Québec est prévue au Musée de la Nature et des Sciences à Sherbrooke.

AEIFA – DIRA

suite de la page 4

Le protocole d'entente a été signé en janvier 2011. L'Assemblée générale a approuvé les statuts et règlements en mars 2011, et l'entente deviendra officielle dès l'obtention de Lettres patentes complémentaires. Selon les termes de cette entente, les deux organismes conservent leur autonomie, leur mission et leur territoire, mais conviennent d'échanger des outils et des informations qui permettront d'améliorer les services à leur clientèle respective. Pour marquer cette alliance, l'AEIFA ajoutera la mention DIRA à son propre nom et sera désormais connue sous le nom AEIFA-DIRA.

Dans le cadre de sa Politique d'investissement visant à soutenir les initiatives locales et régionales, la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉE) a accordé en février 2011, une subvention de 20 000\$ à un projet présenté par l'AEIFA. Ce projet vise à créer un réseau de solidarité pour les aînés des communautés culturelles, afin que ceux-ci puissent avoir accès aux services et aux ressources de l'AEIFA.

Jacqueline Giard, présidente

Cet événement est avant tout une activité de reconnaissance et de ressourcement pour les bénévoles qui collaborent activement à la conception de programmes d'activités éducatives dans leur communauté.

L'UTA offre donc depuis 35 ans des activités de développement des connaissances, à des personnes de 50 ans et plus qui désirent poursuivre leur formation et apprendre tout au long de leur vie. Dans la région estrienne, l'UTA est présente à Lac-Mégantic, dans la région de Memphrémagog, à Valcourt et à Sherbrooke.

Sans la précieuse collaboration des bénévoles étudiants, l'UTA ne serait jamais devenue ce qu'elle est en 2011. Le fondateur, feu Roger-Bernier a été très visionnaire en 1976. Maintenant plus de 9000 étudiants participent aux programmes de formation « Pour le plaisir d'apprendre! »

Merci à tous nos bénévoles, étudiantes, étudiants, personnes-ressources et précieux collaborateurs de ces 35 dernières années!

Monique Harvey, directrice de l'UTA. www.usherbrooke.ca/uta



Programme d'information sur l'abus et la fraude destiné aux aînés.

Le programme AINÉ-AVISÉ est là pour sensibiliser les aînés, les intervenants et la population en général face aux abus et aux fraudes à l'endroit des aînés.

Les séances de sensibilisation sont animées par un bénévole et un policier. Les capsules offertes sont :

- 1— Est-ce que je suis victime d'âgisme?
- 2— Vos informations personnelles, votre secret?
- 3— Quand ouvrir la porte coûte cher.
- 4— Un cadeau empoisonné.
- 5— Quand être invisible mène à l'abus.

Vous pouvez visionner un bref aperçu des capsules vidéo : www.fadoq.ca/aineavise. Les séances d'information sont offertes gratuitement sur demande. Si vous désirez une séance d'information de 2 ou 3 capsules maximum par rencontre, vous pouvez en faire la demande en téléphonant à Roselyne Olivier, coordonnatrice régionale pour Fadoq-Région Estrie, au numéro 819-566-7748 ou par courriel à : roselyne.olivier@fadoquestrie.ca. Madame Olivier est présente au bureau les mardis et les mercredis matin de 8 h 30 à midi.

Entrée en fonction du coordonnateur régional pour l'Estrie

Le 1^{er} octobre 2010, madame Marguerite Blais, ministre de la Famille et des aînés procédait au lancement du premier Plan d'action du gouvernement du Québec pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées. La mise en œuvre de ce plan d'action implique treize ministères et organismes gouvernementaux ainsi que toutes les forces vives du Québec impliquées auprès des personnes âgées. Ce plan est disponible en versions française et anglaise sur le site : <http://www.mfa.gouv.qc.ca> dans l'onglet « Aînés ».



Paul Martel, Coordonnateur régional pour l'Estrie

Quatre mesures structurantes sont mises de l'avant :

- ✓ la campagne de sensibilisation dont Yvon Deschamps a été le porte-parole francophone et Bill Haugland le pendant anglophone ;
- ✓ la mise en place de la ligne Aide Abus Aîné 1 888 489-ABUS (2287) sous la responsabilité du CSSS Cavendish ;
- ✓ la mise en place de la Chaire de recherche sur la maltraitance sous la direction de Marie Beaulieu de l'Université de Sherbrooke et ;
- ✓ la mise en place d'un réseau de 20 coordonnateurs régionaux.

Depuis le 4 avril 2011, Paul Martel assume le mandat de coordination régionale pour la région de l'Estrie. Au cours des trois prochaines années, son travail portera principalement sur les quatre axes suivants, soit :

- ✓ Dresser le portrait de la maltraitance : inventaire des services et ressources disponibles, diagnostic des services et des mécanismes de collaboration ;
- ✓ Organiser des formations en fonction des besoins des partenaires du milieu ;
- ✓ Soutenir la concertation : susciter la participation des partenaires, soutenir la Table de concertation régionale, entretenir des liens avec les autres coordonnateurs régionaux ;

- ✓ Continuum des services : identifier les obstacles au continuum, convenir des ententes de collaboration et d'échange d'information, établir des mécanismes de suivi.

Paul Martel œuvre depuis 30 ans dans le milieu communautaire estrien, dont 23 ans en organisation communautaire au Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog. Il a développé une expertise en matière de maltraitance envers les personnes âgées via un comité de prévention fort actif, l'implantation d'un protocole de prévention et d'intervention et la diffusion de nombreux outils de prévention qui ont soutenu le démarrage des comités de prévention dans les différentes MRC de l'Estrie et qui ont été largement diffusés par la trousse SOS Abus. Ces outils sont disponibles sur les sites suivants : www.stop-abus-aines.ca et www.troussesosabus.org

Il va sans dire que le travail des partenaires de la région de l'Estrie connaîtra une avancée profitable pour contrer la maltraitance faite aux personnes âgées.

Pour le coordonnateur régional, le bien-être des personnes âgées doit être au cœur de toutes les actions qui seront mises de l'avant par un réseau de partenaires qui collaborent ensemble en étant complémentaires, en partageant leur expertise et en offrant un soutien concret et efficace aux personnes âgées victimes de maltraitance.

On peut le joindre au (819) 829-3400 (poste 42059) ou par : pmartel.agence05@ssss.gouv.qc.ca

79e Congrès de l'ACFAS

(Association francophone pour le savoir)

du 9 au 13 mai

à l'Université de Sherbrooke et à l'Université Bishop

Plus de 4000 communications, 190 colloques, une trentaine de domaines de recherche...

Parmi ceux-ci : « Enjeux des régimes publics de retraite », « Participation sociale, santé et environnement bâti des aînés : de la recherche à l'action pour un vieillissement réussi », « La formation gérontologique : situation, enjeux et perspectives »...

Pour plus d'information : http://www.acfas.ca/congres/a_propos.html

Tarifs pour personnes retraitées (adhésion à l'ACFAS incluse) 71.76 \$

Lancement du 3^e appel à projets pour l'amélioration des conditions de vie des aînés

Sherbrooke, le 18 avril 2011 — Les organismes sans but lucratif, les municipalités, les organismes municipaux et les organismes du réseau de l'éducation, de la santé et des services sociaux sont invités à soumettre une demande d'aide financière pour la réalisation d'un projet dans le cadre du Fonds d'initiatives locales et régionales pour les personnes aînées.

« L'amélioration des conditions de vie des personnes aînées est une responsabilité qui nous interpelle tous, nous encourageons les organismes du milieu à se préoccuper de la qualité de vie des personnes aînées et à mettre en œuvre des actions concrètes qui favorisent le mieux-être et l'épanouissement des personnes aînées et de leurs proches », de mentionner Marie-Hélène Wolfe, directrice générale de la CRÉ de l'Estrie.

Depuis la mise en place de ce fonds, ce sont 14 projets ayant des retombées significatives sur la qualité de vie de nos aînés qui ont pu recevoir du financement. Pour ne citer que quelques initiatives, ce fonds a permis notamment de soutenir la mise en œuvre sur tout le territoire de l'Estrie du Programme Pair, ainsi que le démarrage d'une maison de fin de vie dans la MRC du Granit.

Rappelons les objectifs du Fonds qui sont :

- d'adapter les services et les infrastructures visant l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées et des proches aidants ;
- de soutenir la mise en place de mesures pour les proches aidants notamment les femmes ;
- de stimuler et soutenir l'implication bénévole des personnes aînées.

Ce 3^e appel à projets est rendu possible grâce à la participation financière de la CRÉ de l'Estrie, du ministère de la Famille et des Aînés, de l'Agence de la Santé et des Services sociaux de l'Estrie et à la collaboration du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, ainsi qu'au partenariat important de la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie. Tous sont partenaires de l'entente spécifique « Adaptation des services et infrastructures régionales pour

l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées dans la région de l'Estrie ».

La date de dépôt de projets est fixée au 30 juin 2011. Les documents nécessaires pour présenter une demande sont disponibles sur le site Web de la CRÉ de l'Estrie au www.creestrie.qc.ca/fondsaines.html.

À propos de la CRÉ de l'Estrie

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. C'est dans le respect des valeurs de la région de l'Estrie et en concertation avec ses partenaires que la CRÉ voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de la région et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

Rayon de soleil de l'Estrie

24 mai 2011 | AGA de Rayon de Soleil de l'Estrie
Notre-Dame du Perpétuel-Secours,
905, rue de l'Ontario, Sherbrooke

8 juin 2011 | Pique-nique annuel de tous les membres
aux Berges Dominique Savio

Pour information et réservation : 819-565-5487

Comment choisir sa résidence pour personnes âgées ?

Le choix de la bonne résidence pour personnes âgées n'est pas une mince affaire. Il importe de prendre le temps de réfléchir avant de prendre une décision finale et de s'engager. Pour vous guider dans votre réflexion et dans vos démarches, voici une courte liste d'étapes à suivre :

Évaluez vos besoins et votre budget et n'oubliez pas de prévoir les dépenses futures (besoin éventuel de services d'infirmier, d'aide à l'habillement, etc.).

Déterminez quels sont les critères qui sont importants pour vous : services offerts, services à proximité, type de nourriture servie, etc.

Préparez-vous une liste de questions à poser et utilisez le guide « *Comment choisir une résidence pour personnes âgées* ». (Voir encadré ci-dessous).

Consultez la liste des résidences du Ministère de la Santé et des Services sociaux <http://wpp01.msss.gouv.qc.ca/appl/K10/K10accueil.asp>

Faites une première sélection en magasinant les résidences qui vous intéressent par téléphone.

Visitez de 4 à 5 résidences. Soyez accompagné d'une personne de confiance lors de vos visites et posez beaucoup de questions.

Demandez si la résidence est certifiée. La certification n'est pas une garantie de qualité, mais assure que la résidence répond à des normes minimales au niveau sociosanitaire.

Lors d'une visite, osez circuler par vous-même dans la résidence. Questionnez les employés et les résidents et notez vos impressions.

Assurez-vous qu'on vous donne le coût du loyer **sans le crédit d'impôt !**

(Ainsi, vous pourrez bien comparer les prix. Vérifiez auprès de Revenu Québec pour connaître le montant exact de crédit d'impôt auquel vous auriez droit)

Demandez à consulter le document d'information qui vous informe sur la vocation de la résidence, le coût de chaque service offert, les règles, etc. **Lisez ces documents attentivement.**

Ne signez aucun bail ou formulaire de location tout de suite. Prenez le temps d'y réfléchir. Vous pouvez aussi faire une 2^e visite !

Saviez-vous que...

Dans le cas des immeubles de moins de 5 ans de construction ou de changement de vocation, il n'y a aucune règle qui limite les hausses de loyer ? Dans ces cas, les hausses de loyer peuvent être élevées et vous ne pouvez pas refuser !

Ateliers : le choix d'une résidence pour personnes âgées et les droits des aînés en résidence.

L'AQDR de Sherbrooke et l'ACEF Estrie mettent votre disposition deux ateliers d'information à cet effet. Le premier atelier porte sur **le choix d'une résidence pour personnes âgées** et le second sur **les droits des aînés en résidence**. Des guides sont aussi remis gratuitement lors de ces ateliers.

Pour participer à un atelier, inscrivez-vous :
819 829 2981 (AQDR Sherbrooke) ou au 819 563 8144 (ACEF Estrie)

Vous pouvez également vous procurer le guide :

Comment choisir une résidence pour personnes âgées

Troisième édition de la Table de concertation « abus auprès des aînés » de la Mauricie Inc. Tél. : 819 679.3146 Courriel : latabledeconcertation@bellnet.ca

Avec permission, la Table régionale de l'Estrie a rendu ce guide disponible sur Internet à l'adresse: http://www.ainesestrie.qc.ca/documentation/guide_res_2010.pdf

Vérifiez si vous avez droit aux aides financières suivantes

Programme Allocation-logement :

| 800 267 6299

Crédit d'impôt pour le maintien à domicile (70 ans et+) :

| 800 267 6299

Supplément de revenu garanti :

| 800 277 9915

Une rencontre régionale sur le thème « Harmonisons nos générations »

Vous avez certainement reçu notre invitation pour participer à cette rencontre régionale du 11 mai prochain sur le thème « Harmonisons nos générations ». Pourquoi cette rencontre et pourquoi ce thème ?

Depuis quelques années, on souhaite engager une réflexion collective sur les dimensions objectives et les impacts sociaux et culturels du vieillissement de la population au Québec. Nous avons rejoint ainsi la démarche proposée par l'Institut du nouveau monde (INM) qui a débuté par la réalisation de « cafés des âges ». Ceux-ci ont regroupé plus de 3000 personnes dans l'ensemble du Québec. En Estrie, nous avons rencontré plus de 130 personnes âgées de 12 à 94 ans. Ces rencontres nous révèlent un diagnostic important relativement au phénomène du vieillissement dans notre région.

D'abord, le constat principal est que nous ne savons pas encore comment faire du vieillissement un levier pour poursuivre notre développement collectif. Ceci, parce que l'image véhiculée de nos aînés est souvent biaisée. Nos participants eux voient ces derniers d'une façon bien plus positive. Mais, quelles sont les attentes, les

besoins et aspirations de nos aînés ? Qu'est-ce qui freine leur participation actuellement ? Comment pourrions-nous mieux soutenir leur implication ?

Le vieillissement de la population a aussi plusieurs impacts sur les générations plus jeunes. Sur ce, nos participants ont soulevé que les diverses générations auraient besoin de communiquer ensemble et qu'il faut contrer le clivage actuel. On a besoin de se parler. Notre organisation socio-économique est de plus en plus exigeante et on a besoin de tout un chacun pour la soutenir. Comment allons-nous organiser notre communication ?

Nous serions donc en train d'articuler un nouveau projet de société. C'est une situation nouvelle qu'on n'a jamais rencontrée, il faut s'y attarder dès maintenant. Plus d'échanges et de solidarité entre les générations pourraient-ils compenser la faiblesse des ressources disponibles, et ce à plusieurs niveaux ? Il serait toutefois souhaitable qu'on nous propose des modèles afin de mieux orienter tout un chacun.

Cette rencontre régionale sera donc un moment qui permettra aux participants de s'engager dans une perspective plus positive du vieillissement de notre population et de voir comment nous pourrions relever le défi d'harmoniser nos générations pour le mieux-être de tous.

Les fruits de cette rencontre permettront à notre Table régionale de concertation des aînés de voir comment elle peut poursuivre son travail de sensibilisation à ce phénomène et de promotion de la participation des aînés dans nos milieux. De plus, elle servira à alimenter nos propos lors de la rencontre provinciale organisée par l'INM, le 15 octobre prochain. Celle-ci aura pour but de soulever comment chaque région compte aborder ce phénomène et servira à rédiger une éventuelle déclaration des générations.

Nous souhaitons donc avoir une bonne représentation des différents acteurs invités à notre rencontre régionale et nous serons très heureux d'y accueillir tous les participants, ce mercredi 11 mai prochain, dès 13 h, au Centre Julien Ducharme à Sherbrooke.

Denis Crête, chargé de projet

INSCRIPTION — « Harmonisons nos générations » | 11 mai à 13 h, Centre Julien-Ducharme, Sherbrooke

Nom de l'organisation : _____

Nom(s) personne(s) : _____

Adresse _____

Téléphone _____ Courriel _____

Envoyez votre inscription à la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie à info@ainesestrie.qc.ca ou au 554 rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) J1H 4N1 Téléphone : 819-822-0204

Participation : 10 \$ Vous pouvez payer votre inscription à l'accueil lors de la rencontre du 11 mai.

Les investissements dans le Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique, un investissement rentable pour l'État



La Fédération
des coopératives
de services à domicile
et de santé
du Québec

On sait tous que les coûts relatifs au soutien à domicile sont très importants au Québec, mais moins importants que ceux reliés à l'hébergement ou à l'hospitalisation. Alors qu'on doit identifier les moyens de diminuer les dépenses de l'État, nous aurons tout avantage à prioriser toutes les actions qui favoriseront le soutien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Une personne en perte d'autonomie qui demeure chez elle, si sa condition le lui permet, coûte beaucoup moins cher à l'état que si elle était hospitalisée ou en hébergement, cela sans compter son bien-être à demeurer dans son environnement.

« Une personne en hébergement coûte plus de 55 000 \$ au gouvernement du Québec par année, alors que les frais pour lui permettre de demeurer à domicile, si sa condition le permet, représentent une portion minime de cette somme, cela sans compter tous les aspects positifs reliés au fait qu'elle puisse demeurer chez elle »

Malheureusement, pour rester chez eux, les citoyens doivent en avoir la capacité financière. Malgré les annonces faites récemment concernant l'augmentation de l'aide financière variable maximale du PEFSAD, la dépense engendrée par l'usage des services demeure trop importante pour plusieurs. L'augmentation de l'aide financière variable ne touche pas tous les usagers. Un grand nombre d'entre eux, parce qu'ils ont un revenu légèrement plus élevé, reçoivent une augmentation de l'aide bien inférieure aux augmentations de tarifs horaires qu'ils

doivent assumer. Il est rassurant de savoir que, selon les propos de la ministre déléguée aux Services sociaux, Mme Dominique Vien, le geste posé par le gouvernement au début du mois de mars ne constitue qu'une première étape pour permettre l'accès aux services à tous les citoyens quelle que soit leur capacité financière. Il faut aussi savoir qu'en plus des intentions de la Ministre, le Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire coordonne une Table interministérielle composée de près d'une dizaine de ministères concernés par le soutien à domicile et par le rôle des EÉSAD qui offrent les services. Ce comité interministériel doit en arriver à des recommandations qui contribueront, nous l'espérons, à favoriser l'accès aux services et la viabilité des entreprises, cela en considérant l'importance

des préposé(e)s d'aide à domicile qui sont la matière première de l'offre de service.

Nous devons cependant attendre plusieurs mois avant d'en voir les résultats. Le budget 2012-2013 devrait, nous l'espérons, inclure l'aspect financier des recommandations qui émergeront. À notre avis, le MSSS, tout

Il y a 101 EÉSAD (entreprises d'économie sociale en aide domestique) au Québec — 6 en Estrie — qui emploient environ 6 000 personnes et offrent des services à 80 000 clients. Environ 80 % d'entre eux ont 65 ans et plus. Ces entreprises offrent 5,5 millions d'heures de services annuellement.

comme les autres ministères concernés par les activités des EÉSAD, a tout à gagner à s'assurer de la viabilité des entreprises, mais tout autant de la capacité d'accès à l'aide financière et d'accès aux services pour les personnes en perte d'autonomie. C'est l'État qui en tire les plus importantes économies. Considérant le résultat obtenu récemment, c'est-à-dire l'augmentation de l'aide financière pour les usagers, rendue possible grâce aux représentations de nombreuses organisations, il faut s'assurer que dans les prochains mois, ces mêmes organisations continuent leurs représentations auprès du gouvernement pour rappeler à celui-ci l'importance d'investir dans le PEFSAD. C'est par l'usage de ce programme par les citoyens qu'on favorisera leur bien-être et le soutien à domicile et que le gouvernement pourra véritablement prétendre qu'il investit dans la politique *Vieillir chez soi*.

J. Benoit Caron, directeur général

L'annonce de 5 M \$ pour les services d'aide à domicile est une étape importante, mais rappelons que les demandes initiales étaient de l'ordre de près de 25 M \$, seulement pour actualiser les aides financières aux usagers du PEFSAD (Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique) au coût de la vie. L'annonce du 5 M \$ représente un résultat concret pour les usagers des services et pour les entreprises les offrant. Par contre, l'écart entre la capacité de payer des usagers et le coût des services est encore malheureusement trop grand pour plusieurs personnes en perte d'autonomie qui souhaitent demeurer chez elles.

Une alimentation saine et adaptée

Grâce au programme Nouveaux Horizons pour les aînés, la Table de Concertation des personnes âgées de la MRC du Granit, a élaboré un projet intitulé « Vers une alimentation saine et adaptée à la réalité des aînés ».

Le projet consiste en 4 ateliers qui visent à améliorer l'alimentation chez les aînés, sans toutefois tout changer. Chaque atelier comprend un contenu théorique tel que : le guide alimentaire pour les 51 ans et plus, des suggestions d'aliments par groupes alimentaires, des trucs et conseils pour stimuler l'appétit et satisfaire les besoins énergétiques, les étiquettes nutritionnelles, les gras, les glucides, les épices et fines herbes. Le but des ateliers est

également de faire connaître et de faire goûter des nouveaux aliments. Au 4^e atelier, une nutritionniste vient entretenir les participants sur l'alimentation et les problèmes de santé.

Après avoir acquis de nouvelles connaissances, les participants sont invités à attacher leur tablier pour cuisiner une collation, le repas du midi et un dessert. Notre thème est « S'amuser en cuisinant » et c'est dans cette atmosphère que se poursuit l'atelier. Une petite activité se rapportant au contenu théorique permet aussi de se divertir. Les bonnes odeurs et des assiettes colorées nous ouvrent l'appétit et nous mangeons tous ensemble. Au 4^e atelier, nous avons un chef cuisinier qui vient nous préparer le repas.

Les ateliers ont eu lieu à Lac-Mégantic et à Nantes en mars et d'autres ateliers se tiendront à Woburn, Lac Drolet et Milan en mai et juin prochain.

Les participants ne repartent pas les mains vides, un guide du participant illustré leur est remis avec le contenu théorique des ateliers, ainsi que 16 suggestions de menus sains et équilibrés et une soixantaine de recettes leur permettront de bien s'alimenter sans tout changer.

Ce projet est un grand succès selon les témoignages reçus des participants à ce jour.

Johanne Bastien
Agente de développement

Assemblée générale annuelle et banquet Hommage de la Table régionale

Mardi, 7 juin 2010 à 13 h (arrivé 13 h, début de l'activité à 13 h 30)

Au vignoble Le Cep d'argent

1257, chemin de la Rivière, Magog, QC J1X 3W5

salle La Chevaleresque pour l'AGA, salle La Médiévale pour le coquetel et banquet

(sortie 128 de l'autoroute 55 et ensuite suivre les indications des panneaux de signalisation touristiques bleus, vous donnant les directions vers le vignoble le Cep d'argent)

- | | |
|---------|---|
| 13 h | Accueil et inscription, salle La Chevaleresque |
| 13 h 30 | Conférence de Madame Monique Harvey, directrice de l'UTA (Université du 3 ^e âge) et éducatrice physique « Le mode de vie actif à la retraite » |
| 14 h 30 | Pause |
| 15 h | Assemblée statutaire |
| 16 h 30 | Coquetel, salle La Médiévale |
| 17 h 30 | Banquet de reconnaissance, prix Hommage de la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie, salle La Médiévale |

Pour réservations : 819-822-0204 ou info@ainesestrie.qc.ca

Votre bulletin **La Concertation ... en bref**

Pour recevoir *La Concertation ... en bref* par courriel, envoyez un message à concertation@aineseestrie.qc.ca

Pour recevoir *La Concertation .. en bref* par la poste, faites parvenir vos coordonnées à : TRCAE, 554, rue Dufferin, Sherbrooke J1H 4N1 ou les laisser sur notre boîte vocale au 819-822-0204.

Calendrier

- 4 mai, 9 h. Déjeuner-causerie AQDR, «Droits des résidents» et «Comment choisir sa résidence». [Voir page 2](#) et [page 8](#).
- 6 mai. 35^e anniversaire de l'UTA. [Voir page 5](#).
- 9 au 13 mai. 79^e congrès de l'ACFAS, Sherbrooke. [Voir page 6](#).
- 11 mai, 13 h. Rencontre régionale sous le thème «Harmonisons nos générations». Centre Julien-Ducharme, Sherbrooke. [Voir page 9](#).
- 18 mai, 10 h. AGA AQDR - section Memphrémagog. [Voir page 2](#).
- 24 mai 2011, AGA Rayon de soleil de l'Estrie. [Voir page 7](#).
- 24 mai, 10 h. AGA AQDR - section Sherbrooke. [Voir page 2](#).
- 25 mai 2011. Salon Info-Aînés du Val-Saint-François. [Voir page 2](#).
- 6-7 juin. AGA AQDR Nationale. [Voir page 2](#).
- 7 juin, 13 h, AGA de la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie. [Voir page 11](#).
- 8 juin. P Pique-nique annuel Rayon de soleil (pour ses membres). [Voir page 7](#).
- 16 juin, 10 h. AGA AQDR - section Coaticook. [Voir page 2](#).
- 30 juin. Date limite de dépôt des projets dans le cadre du «Fonds d'infrastructures locales et régionales pour les personnes aînées de l'Estrie». [Voir page 7](#).



LES RÉSIDENCES



GROUPE SAVOIE



Coopérer pour créer l'avenir



PLANIFIER SA SUCCESSION : POUR QUE LE FILS EN AIT PLUS QUE LE FISC

En planifiant dès maintenant votre succession, vous vous assurez de répartir votre patrimoine selon vos volontés.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller à la caisse.

C'est plus qu'une banque. C'est Desjardins.

PLANIFICATION
DE LA SUCCESSION
desjardins.com/planifiersuccession



Conjuguer avoirs et êtres